

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

ON S'ABONNE :

1. Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

2. Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LETOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie

Progrès.

PARAISANT LES Mardi et Vendredi

CONDITIONS D'ABONNEMENT. (Payable d'avance.)

Table with 2 columns: Description of subscription types and their prices. Includes rates for 'Abonnement au Journal', 'Abonnement à l'Album', and 'Prix des annonces'.

Feuilleton de la Revue Canadienne.

ETUDES HISTORIQUES.

PROMENADES AUX ENVIRONS DE PARIS.

MARLY-LE-ROI.

II. LES MARLY, PORTRAITS ET ANECDOTES DE COUR.

(Suite.)

—J'aime mieux me ruiner, dit-il, que de céder à qui que ce soit l'honneur de tirer d'embaras un roi si admirable; et je trouverais moyen de vous ruiner vous-même, si vous m'avez cette occasion de lui prouver ma reconnaissance!

Desmarests cède enfin, et promet d'arranger l'affaire.

La farce était jouée, dit Saint-Simon, témoin de ce qu'il appelle cette prostitution du roi. Desmarests n'avait pu obtenir un seul million par vingt bassesses, Louis XIV en enleva seize par quelques paroles aimables.

Et voilà comment Sa Majesté coupait la bourse à maître Samuel Bernard.

Le pauvre roi Jacques II fut à Marly l'avant-coureur des désastres de Louis XIV; les malheurs ne firent plus que succéder aux malheurs, du jour où ce prince détroné vint se fixer à Saint-Germain, comme l'oiseau sinistre dont l'approche annonce la mort.

Le prince de Conti fut à Marly l'avant-coureur des désastres de Louis XIV; les malheurs ne firent plus que succéder aux malheurs, du jour où ce prince détroné vint se fixer à Saint-Germain, comme l'oiseau sinistre dont l'approche annonce la mort.

Le prince de Conti fut à Marly l'avant-coureur des désastres de Louis XIV; les malheurs ne firent plus que succéder aux malheurs, du jour où ce prince détroné vint se fixer à Saint-Germain, comme l'oiseau sinistre dont l'approche annonce la mort.

Le prince de Conti fut à Marly l'avant-coureur des désastres de Louis XIV; les malheurs ne firent plus que succéder aux malheurs, du jour où ce prince détroné vint se fixer à Saint-Germain, comme l'oiseau sinistre dont l'approche annonce la mort.

Le prince de Conti fut à Marly l'avant-coureur des désastres de Louis XIV; les malheurs ne firent plus que succéder aux malheurs, du jour où ce prince détroné vint se fixer à Saint-Germain, comme l'oiseau sinistre dont l'approche annonce la mort.

Le prince de Conti fut à Marly l'avant-coureur des désastres de Louis XIV; les malheurs ne firent plus que succéder aux malheurs, du jour où ce prince détroné vint se fixer à Saint-Germain, comme l'oiseau sinistre dont l'approche annonce la mort.

Le prince de Conti fut à Marly l'avant-coureur des désastres de Louis XIV; les malheurs ne firent plus que succéder aux malheurs, du jour où ce prince détroné vint se fixer à Saint-Germain, comme l'oiseau sinistre dont l'approche annonce la mort.

Le prince de Conti fut à Marly l'avant-coureur des désastres de Louis XIV; les malheurs ne firent plus que succéder aux malheurs, du jour où ce prince détroné vint se fixer à Saint-Germain, comme l'oiseau sinistre dont l'approche annonce la mort.

Le prince de Conti fut à Marly l'avant-coureur des désastres de Louis XIV; les malheurs ne firent plus que succéder aux malheurs, du jour où ce prince détroné vint se fixer à Saint-Germain, comme l'oiseau sinistre dont l'approche annonce la mort.

Le prince de Conti fut à Marly l'avant-coureur des désastres de Louis XIV; les malheurs ne firent plus que succéder aux malheurs, du jour où ce prince détroné vint se fixer à Saint-Germain, comme l'oiseau sinistre dont l'approche annonce la mort.

Le prince de Conti fut à Marly l'avant-coureur des désastres de Louis XIV; les malheurs ne firent plus que succéder aux malheurs, du jour où ce prince détroné vint se fixer à Saint-Germain, comme l'oiseau sinistre dont l'approche annonce la mort.

Le prince de Conti fut à Marly l'avant-coureur des désastres de Louis XIV; les malheurs ne firent plus que succéder aux malheurs, du jour où ce prince détroné vint se fixer à Saint-Germain, comme l'oiseau sinistre dont l'approche annonce la mort.

Le prince de Conti fut à Marly l'avant-coureur des désastres de Louis XIV; les malheurs ne firent plus que succéder aux malheurs, du jour où ce prince détroné vint se fixer à Saint-Germain, comme l'oiseau sinistre dont l'approche annonce la mort.

Le prince de Conti fut à Marly l'avant-coureur des désastres de Louis XIV; les malheurs ne firent plus que succéder aux malheurs, du jour où ce prince détroné vint se fixer à Saint-Germain, comme l'oiseau sinistre dont l'approche annonce la mort.

Le prince de Conti fut à Marly l'avant-coureur des désastres de Louis XIV; les malheurs ne firent plus que succéder aux malheurs, du jour où ce prince détroné vint se fixer à Saint-Germain, comme l'oiseau sinistre dont l'approche annonce la mort.

Il ne me reste donc plus que vous l'écria Louis XIV en embrassant le duc de Berry et le duc d'Anjou (depuis Louis XV.)

Et le duc de Berry mourait l'année suivante, toujours à Marly, et toujours par le poison!

Le pavillon royal offrit alors un spectacle auquel le monde eut peine à croire: Louis XIV pleurant de désespoir, et demandant à mourir à son tour.

Ce vœu fut bientôt exaucé. En lisant un jour les gazettes d'Angleterre, le grand roi y trouva des paris sur sa fin prochaine.

Il ne fut pas moins grand, il fut le dire, quand la mort décima sa famille, comme pour se disposer à le frapper lui-même.

Le château de Marly fut encore le théâtre de ces funèbres scènes. Le principal rôle y était joué par Fagon, ce médecin courtisan et diplomate, si solennel et si délié, si puissant et si comode à la cour.

Il ne fut pas moins grand, il fut le dire, quand la mort décima sa famille, comme pour se disposer à le frapper lui-même.

Le château de Marly fut encore le théâtre de ces funèbres scènes. Le principal rôle y était joué par Fagon, ce médecin courtisan et diplomate, si solennel et si délié, si puissant et si comode à la cour.

Il ne fut pas moins grand, il fut le dire, quand la mort décima sa famille, comme pour se disposer à le frapper lui-même.

Le château de Marly fut encore le théâtre de ces funèbres scènes. Le principal rôle y était joué par Fagon, ce médecin courtisan et diplomate, si solennel et si délié, si puissant et si comode à la cour.

Il ne fut pas moins grand, il fut le dire, quand la mort décima sa famille, comme pour se disposer à le frapper lui-même.

Le château de Marly fut encore le théâtre de ces funèbres scènes. Le principal rôle y était joué par Fagon, ce médecin courtisan et diplomate, si solennel et si délié, si puissant et si comode à la cour.

Il ne fut pas moins grand, il fut le dire, quand la mort décima sa famille, comme pour se disposer à le frapper lui-même.

Le château de Marly fut encore le théâtre de ces funèbres scènes. Le principal rôle y était joué par Fagon, ce médecin courtisan et diplomate, si solennel et si délié, si puissant et si comode à la cour.

Il ne fut pas moins grand, il fut le dire, quand la mort décima sa famille, comme pour se disposer à le frapper lui-même.

Le château de Marly fut encore le théâtre de ces funèbres scènes. Le principal rôle y était joué par Fagon, ce médecin courtisan et diplomate, si solennel et si délié, si puissant et si comode à la cour.

Il ne fut pas moins grand, il fut le dire, quand la mort décima sa famille, comme pour se disposer à le frapper lui-même.

Le château de Marly fut encore le théâtre de ces funèbres scènes. Le principal rôle y était joué par Fagon, ce médecin courtisan et diplomate, si solennel et si délié, si puissant et si comode à la cour.

Il ne fut pas moins grand, il fut le dire, quand la mort décima sa famille, comme pour se disposer à le frapper lui-même.

Le château de Marly fut encore le théâtre de ces funèbres scènes. Le principal rôle y était joué par Fagon, ce médecin courtisan et diplomate, si solennel et si délié, si puissant et si comode à la cour.

Il ne fut pas moins grand, il fut le dire, quand la mort décima sa famille, comme pour se disposer à le frapper lui-même.

Le château de Marly fut encore le théâtre de ces funèbres scènes. Le principal rôle y était joué par Fagon, ce médecin courtisan et diplomate, si solennel et si délié, si puissant et si comode à la cour.

Il ne me reste donc plus que vous l'écria Louis XIV en embrassant le duc de Berry et le duc d'Anjou (depuis Louis XV.)

Et le duc de Berry mourait l'année suivante, toujours à Marly, et toujours par le poison!

Le pavillon royal offrit alors un spectacle auquel le monde eut peine à croire: Louis XIV pleurant de désespoir, et demandant à mourir à son tour.

Ce vœu fut bientôt exaucé. En lisant un jour les gazettes d'Angleterre, le grand roi y trouva des paris sur sa fin prochaine.

Il ne fut pas moins grand, il fut le dire, quand la mort décima sa famille, comme pour se disposer à le frapper lui-même.

Le château de Marly fut encore le théâtre de ces funèbres scènes. Le principal rôle y était joué par Fagon, ce médecin courtisan et diplomate, si solennel et si délié, si puissant et si comode à la cour.

Il ne fut pas moins grand, il fut le dire, quand la mort décima sa famille, comme pour se disposer à le frapper lui-même.

Le château de Marly fut encore le théâtre de ces funèbres scènes. Le principal rôle y était joué par Fagon, ce médecin courtisan et diplomate, si solennel et si délié, si puissant et si comode à la cour.

Il ne fut pas moins grand, il fut le dire, quand la mort décima sa famille, comme pour se disposer à le frapper lui-même.

Le château de Marly fut encore le théâtre de ces funèbres scènes. Le principal rôle y était joué par Fagon, ce médecin courtisan et diplomate, si solennel et si délié, si puissant et si comode à la cour.

Il ne fut pas moins grand, il fut le dire, quand la mort décima sa famille, comme pour se disposer à le frapper lui-même.

Le château de Marly fut encore le théâtre de ces funèbres scènes. Le principal rôle y était joué par Fagon, ce médecin courtisan et diplomate, si solennel et si délié, si puissant et si comode à la cour.

Il ne fut pas moins grand, il fut le dire, quand la mort décima sa famille, comme pour se disposer à le frapper lui-même.

Le château de Marly fut encore le théâtre de ces funèbres scènes. Le principal rôle y était joué par Fagon, ce médecin courtisan et diplomate, si solennel et si délié, si puissant et si comode à la cour.

Il ne fut pas moins grand, il fut le dire, quand la mort décima sa famille, comme pour se disposer à le frapper lui-même.

Le château de Marly fut encore le théâtre de ces funèbres scènes. Le principal rôle y était joué par Fagon, ce médecin courtisan et diplomate, si solennel et si délié, si puissant et si comode à la cour.

Il ne fut pas moins grand, il fut le dire, quand la mort décima sa famille, comme pour se disposer à le frapper lui-même.

Le château de Marly fut encore le théâtre de ces funèbres scènes. Le principal rôle y était joué par Fagon, ce médecin courtisan et diplomate, si solennel et si délié, si puissant et si comode à la cour.

Il ne fut pas moins grand, il fut le dire, quand la mort décima sa famille, comme pour se disposer à le frapper lui-même.

Le château de Marly fut encore le théâtre de ces funèbres scènes. Le principal rôle y était joué par Fagon, ce médecin courtisan et diplomate, si solennel et si délié, si puissant et si comode à la cour.

Il ne fut pas moins grand, il fut le dire, quand la mort décima sa famille, comme pour se disposer à le frapper lui-même.

Le château de Marly fut encore le théâtre de ces funèbres scènes. Le principal rôle y était joué par Fagon, ce médecin courtisan et diplomate, si solennel et si délié, si puissant et si comode à la cour.

Il ne me reste donc plus que vous l'écria Louis XIV en embrassant le duc de Berry et le duc d'Anjou (depuis Louis XV.)

Et le duc de Berry mourait l'année suivante, toujours à Marly, et toujours par le poison!

Le pavillon royal offrit alors un spectacle auquel le monde eut peine à croire: Louis XIV pleurant de désespoir, et demandant à mourir à son tour.

Ce vœu fut bientôt exaucé. En lisant un jour les gazettes d'Angleterre, le grand roi y trouva des paris sur sa fin prochaine.

Il ne fut pas moins grand, il fut le dire, quand la mort décima sa famille, comme pour se disposer à le frapper lui-même.

Le château de Marly fut encore le théâtre de ces funèbres scènes. Le principal rôle y était joué par Fagon, ce médecin courtisan et diplomate, si solennel et si délié, si puissant et si comode à la cour.

Il ne fut pas moins grand, il fut le dire, quand la mort décima sa famille, comme pour se disposer à le frapper lui-même.

Le château de Marly fut encore le théâtre de ces funèbres scènes. Le principal rôle y était joué par Fagon, ce médecin courtisan et diplomate, si solennel et si délié, si puissant et si comode à la cour.

Il ne fut pas moins grand, il fut le dire, quand la mort décima sa famille, comme pour se disposer à le frapper lui-même.

Le château de Marly fut encore le théâtre de ces funèbres scènes. Le principal rôle y était joué par Fagon, ce médecin courtisan et diplomate, si solennel et si délié, si puissant et si comode à la cour.

Il ne fut pas moins grand, il fut le dire, quand la mort décima sa famille, comme pour se disposer à le frapper lui-même.

Le château de Marly fut encore le théâtre de ces funèbres scènes. Le principal rôle y était joué par Fagon, ce médecin courtisan et diplomate, si solennel et si délié, si puissant et si comode à la cour.

Il ne fut pas moins grand, il fut le dire, quand la mort décima sa famille, comme pour se disposer à le frapper lui-même.

Le château de Marly fut encore le théâtre de ces funèbres scènes. Le principal rôle y était joué par Fagon, ce médecin courtisan et diplomate, si solennel et si délié, si puissant et si comode à la cour.

Il ne fut pas moins grand, il fut le dire, quand la mort décima sa famille, comme pour se disposer à le frapper lui-même.

Le château de Marly fut encore le théâtre de ces funèbres scènes. Le principal rôle y était joué par Fagon, ce médecin courtisan et diplomate, si solennel et si délié, si puissant et si comode à la cour.

Il ne fut pas moins grand, il fut le dire, quand la mort décima sa famille, comme pour se disposer à le frapper lui-même.

Le château de Marly fut encore le théâtre de ces funèbres scènes. Le principal rôle y était joué par Fagon, ce médecin courtisan et diplomate, si solennel et si délié, si puissant et si comode à la cour.

Il ne fut pas moins grand, il fut le dire, quand la mort décima sa famille, comme pour se disposer à le frapper lui-même.

Le château de Marly fut encore le théâtre de ces funèbres scènes. Le principal rôle y était joué par Fagon, ce médecin courtisan et diplomate, si solennel et si délié, si puissant et si comode à la cour.

Il ne fut pas moins grand, il fut le dire, quand la mort décima sa famille, comme pour se disposer à le frapper lui-même.

Le château de Marly fut encore le théâtre de ces funèbres scènes. Le principal rôle y était joué par Fagon, ce médecin courtisan et diplomate, si solennel et si délié, si puissant et si comode à la cour.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ANGLETERRE.—Extrait du tableau présentant le revenu de la Grande-Bretagne, durant le dernier trimestre et l'année 1847, finissant le 5 janvier 1848, comparé avec pareilles périodes de 1846.

Table comparing financial data for 1847 and 1846. Columns include '1847—4e trimestre—Année', '1846—12, 120, 671', and '1847—12, 120, 671'.

Diminution en 1847. 1,155,313 2,317,454 La diminution de £2,217,454 de l'année 1847 sur la précédente est due à des causes que l'on peut regarder comme accidentelles.

Le rapprochement qui suit est assez curieux. L'empereur de Russie vient d'adresser au comte Boudow, son négociateur auprès du Saint-Siège, un rescrit ainsi conçu:

« Les efforts zélés et utiles dont vous avez fait preuve dans les différentes hautes fonctions que vous avez exercées ont depuis longtemps fixé notre attention.

« Appréciant votre zèle et votre circonspection dans les affaires de l'État, nous vous avons confié une importante mission, qui non seulement exigeait une grande intelligence de la législation en général, mais aussi une connaissance approfondie de toutes les branches qui la composent.

« Cette difficile mission, vous l'avez remplie conformément à notre attente.

« En qualité de notre plénipotentiaire général près le saint-siège apostolique, vous avez su donner aux négociations dont nous vous avons chargé la direction convenable qui vous était indiquée dans nos instructions.

« Le concordat conclu par vous à Rome a donné un résultat positif aux conférences que nous avons eues personnellement avec le pape Grégoire XVI, de glorieuse mémoire.

« Ainsi, avec notre consentement et celui du souverain pontife, se trouvent sanctionnées les dispositions législatives qui, dès à présent, formeront la base de la juridiction hiérarchico-ecclésiastique de l'Église catholique et romaine dans l'empire de Russie. Elles proviennent à nos fidèles sujets de la conférence catholique romaine notre sollicitude paternelle et infatigable pour leur bien-être et pour leurs besoins spirituels.

« En témoignage de notre reconnaissance pour le grand service que, par là, vous avez rendu, nous vous accordons très-gracieusement les insignes en diamants et en joies de l'Ordre de Saint-André, et nous sommes votre bien affectueux.

« Par une coïncidence singulière, ce rescrit où l'empereur félicite M. de Boudow du concordat qu'il vient de conclure à Rome, est en date du 17 décembre. Or, c'est précisément le 17 décembre que le saint-père a prononcé en consistoire l'allocution dont nous parlons plus haut et dans laquelle se trouve le passage suivant, relatif aux affaires de l'Église catholique de Russie:

« Il est aussi un pays beaucoup plus étendu, soumis à un grand pape, et où l'état de la religion catholique, affligée de longues et de terribles calamités, avait attiré pendant beaucoup d'années la sollicitude de notre prédécesseur, de vénérable mémoire. Ces affaires ont réclamé également nos soins tout particuliers. Sans doute nous eussions vivement désiré pouvoir en ce jour vous assurer du succès que nous avions la confiance d'avoir obtenu en quelque point. Certains écrivains ont même avancé, dans les feuilles publiques, cette heureuse conclusion. Nous ne pouvons cependant vous annoncer autre chose encore, si ce n'est la ferme espérance ou nous nous reposons que le Dieu tout-puissant et miséricordieux regardera avec faveur les fils de son Église, accablés en ce pays de si cruelles tribulations, et qu'il bénira la sollicitude avec laquelle nous nous efforçons d'y amener la religion catholique à une situation meilleure.

« Ainsi, au moment même où le Souverain-Pontife déclare à la face de l'Église que les négociations n'ont eu aucun résultat, l'empereur de Russie décore et félicite publiquement son plénipotentiaire pour le succès qu'il a obtenu!

« Le bon Louis XVI préférait le calice de Marly au frasca de Versailles, et l'humble vin des Marlechois aux liqueurs les plus célèbres. Le grand plaisir de Marie-Antoinette à Marly était d'aller en désinvolte, avec ses dames intimes déjeuner au belvédère, en regardant le lever du soleil sur les aqueducs. Le jeune comte d'Artois s'égarait volontiers dans le pays à la recherche des jolis villages. Un soir qu'il rentrait trop tard, et craignant fort d'être grondé, il demanda l'heure à un petit paysan. — Il est treize heures, répondit le gars, qui venait d'entendre successivement dix heures sonner, à Marly, à Port-Marly et à Lucienne. Le comte d'Artois fit tout rire le roi avec cette anecdote, qu'il en obtint son pardon.

« Le bon Louis XVI préférait le calice de Marly au frasca de Versailles, et l'humble vin des Marlechois aux liqueurs les plus célèbres. Le grand plaisir de Marie-Antoinette à Marly était d'aller en désinvolte, avec ses dames intimes déjeuner au belvédère, en regardant le lever du soleil sur les aqueducs. Le jeune comte d'Artois s'égarait volontiers dans le pays à la recherche des jolis villages. Un soir qu'il rentrait trop tard, et craignant fort d'être grondé, il demanda l'heure à un petit paysan. — Il est treize heures, répondit le gars, qui venait d'entendre successivement dix heures sonner, à Marly, à Port-Marly et à Lucienne. Le comte d'Artois fit tout rire le roi avec cette anecdote, qu'il en obtint son pardon.

« Le bon Louis XVI préférait le calice de Marly au frasca de Versailles, et l'humble vin des Marlechois aux liqueurs les plus célèbres. Le grand plaisir de Marie-Antoinette à Marly était d'aller en désinvolte, avec ses dames intimes déjeuner au belvédère, en regardant le lever du soleil sur les aqueducs. Le jeune comte d'Artois s'égarait volontiers dans le pays à la recherche des jolis villages. Un soir qu'il rentrait trop tard, et craignant fort d'être grondé, il demanda l'heure à un petit paysan. — Il est treize heures, répondit le gars, qui venait d'entendre successivement dix heures sonner, à Marly, à Port-Marly et à Lucienne. Le comte d'Artois fit tout rire le roi avec cette anecdote, qu'il en obtint son pardon.

« Le bon Louis XVI préférait le calice de Marly au frasca de Versailles, et l'humble vin des Marlechois aux liqueurs les plus célèbres. Le grand plaisir de Marie-Antoinette à Marly était d'aller en désinvolte, avec ses dames intimes déjeuner au belvédère, en regardant le lever du soleil sur les aqueducs. Le jeune comte d'Artois s'égarait volontiers dans le pays à la recherche des jolis villages. Un soir qu'il rentrait trop tard, et craignant fort d'être grondé, il demanda l'heure à un petit paysan. — Il est treize heures, répondit le gars, qui venait d'entendre successivement dix heures sonner, à Marly, à Port-Marly et à Lucienne. Le comte d'Artois fit tout rire le roi avec cette anecdote, qu'il en obtint son pardon.

« Le bon Louis XVI préférait le calice de Marly au frasca de Versailles, et l'humble vin des Marlechois aux liqueurs les plus célèbres. Le grand plaisir de Marie-Antoinette à Marly était d'aller en désinvolte, avec ses dames intimes déjeuner au belvédère, en regardant le lever du soleil sur les aqueducs. Le jeune comte d'Artois s'égarait volontiers dans le pays à la recherche des jolis villages. Un soir qu'il rentrait trop tard, et craignant fort d'être grondé, il demanda l'heure à un petit paysan. — Il est treize heures, répondit le gars, qui venait d'entendre successivement dix heures sonner, à Marly, à Port-Marly et à Lucienne. Le comte d'Artois fit tout rire le roi avec cette anecdote, qu'il en obtint son pardon.

« Le bon Louis XVI préférait le calice de Marly au frasca de Versailles, et l'humble vin des Marlechois aux liqueurs les plus célèbres. Le grand plaisir de Marie-Antoinette à Marly était d'aller en désinvolte, avec ses dames intimes déjeuner au belvédère, en regardant le lever du soleil sur les aqueducs. Le jeune comte d'Artois s'égarait volontiers dans le pays à la recherche des jolis villages. Un soir qu'il rentrait trop tard, et craignant fort d'être grondé, il demanda l'heure à un petit paysan. — Il est treize heures, répondit le gars, qui venait d'entendre successivement dix heures sonner, à Marly, à Port-Marly et à Lucienne. Le comte d'Artois fit tout rire le roi avec cette anecdote, qu'il en obtint son pardon.

(1) Les favoris de Louis XIV furent souvent mieux placés, notamment le jour où il fit à La Motte le honneur de Marly. Le dessinateur des jardins de Versailles, de Triannon et de Versailles, était alors octogénaire; le roi le fit porter dans une chaise à côté de la sienne. M. de La Motte l'accompagnait à pied avec les courtisans.

(1) Tout ce qu'il y eut de grand, dit Saint-Simon, se mit en huit jours à la falaise... Ils en éprouvèrent les bottes et mirent le feu à cette marchandise... Quand à moi, j'avoue que je fis l'arrière-garde: mais quand je me vis seul mangeant du pain d'argent, j'en envoyai pour un millier de pistoles à la Monnaie, et je fis serrer le reste... Je regrettais moins mon argentier que la malpropreté de la falaise, etc.

(1) Le bon Louis XVI préférait le calice de Marly au frasca de Versailles, et l'humble vin des Marlechois aux liqueurs les plus célèbres. Le grand plaisir de Marie-Antoinette à Marly était d'aller en désinvolte, avec ses dames intimes déjeuner au belvédère, en regardant le lever du soleil sur les aqueducs. Le jeune comte d'Artois s'égarait volontiers dans le pays à la recherche des jolis villages. Un soir qu'il rentrait trop tard, et craignant fort d'être grondé, il demanda l'heure à un petit paysan. — Il est treize heures, répondit le gars, qui venait d'entendre successivement dix heures sonner, à Marly, à Port-Marly et à Lucienne. Le comte d'Artois fit tout rire le roi avec cette anecdote, qu'il en obtint son pardon.

« Le bon Louis XVI préférait le calice de Marly au frasca de Versailles, et l'humble vin des Marlechois aux liqueurs les plus célèbres. Le grand plaisir de Marie-Antoinette à Marly était d'aller en désinvolte, avec ses dames intimes déjeuner au belvédère, en regardant le lever du soleil sur les aqueducs. Le jeune comte d'Artois s'égarait volontiers dans le pays à la recherche des jolis villages. Un soir qu'il rentrait trop tard, et craignant fort d'être grondé, il demanda l'heure à un petit paysan. — Il est treize heures, répondit le gars, qui venait d'entendre successivement dix heures sonner, à Marly, à Port-Marly et à Lucienne. Le comte d'Artois fit tout rire le roi avec cette anecdote, qu'il en obtint son pardon.

« Le bon Louis XVI préférait le calice de Marly au frasca de Versailles, et l'humble vin des Marlechois aux liqueurs les plus célèbres. Le grand plaisir de Marie-Antoinette à Marly était d'aller en désinvolte, avec ses dames intimes déjeuner au belvédère, en regardant le lever du soleil sur les aqueducs. Le jeune comte d'Artois s'égarait volontiers dans le pays à la recherche des jolis villages. Un soir qu'il rentrait trop tard, et craignant fort d'être grondé, il demanda l'heure à un petit paysan. — Il est treize heures, répondit le gars, qui venait d'entendre successivement dix heures sonner, à Marly, à Port-Marly et à Lucienne. Le comte d'Artois fit tout rire le roi avec cette anecdote, qu'il en obtint son pardon.

caïns par une attaque de nuit. Pour la faciliter il inventa le stratagème suivant: quatre cha-

Le commencement du passage de la rivière est le signal du combat que les Kabyles mar-

Abd-el-Kader, après avoir combattu lui-même l'émigration sur notre territoire, et l'avoir en-

Vingt spahis, commandés par un officier intelli-

Deux heures après, Abd-el-Kader fut reçu à Saï-

Après quelques heures employées à la vente de ses chevaux, de ses bagages et à des gen-

La traversée de l'Azouak a été, dit-on, fort mauvaise: la mer était très grosse, et l'embar-

En attendant les ordres du gouvernement Abd-el-Kader restera au lazaret de Toulon, ou des appartements ont été disposés pour lui.

Abd-el-Kader est d'une taille moyenne; sa figure est douce et a une expression plus mystique que guerrière; son teint est marqué de petites taches qui semblent être des traces de petite vérole.

La Presse annonce que le gouvernement a sanctionné la capitulation conclue entre le duc d'Annam et Abd-el-Kader, en vertu de laquelle l'émir peut se retirer à St-Jean d'Acre ou à Alexandrie. On assure que cette nouvelle n'est point encore officielle.

On lit dans la Patrie: Il paraît certain qu'Abd-el-Kader a écrit au roi ses lettres pour lui demander qu'il ne pas être transféré en Egypte.

Cette lettre autographe de l'ex-émir aurait été soumise au conseil des ministres, qui aurait décidé de faire venir Abd-el-Kader à Paris, et de l'interner dans une de nos citadelles du Nord.

—On écrit de Saint-Petersbourg, le 14 décembre, à la Gazette Universelle de Prusse. D'après les rapports officiels envoyés de Moscou, le choléra y sévissait toujours. Depuis le 29 novembre jusqu'au 6 décembre, il y a eu 112 morts sur 231 cas; en tout, depuis l'apparition du fleau jusqu'au 6 décembre, il est mort à Moscou 1,419 personnes sur 2,795 cas.

Dans le bassin du Danube, c'est-à-dire dans les gouvernements de Moldavie, de Tschernigow, de Kiew et de Poltava, le choléra a le caractère plus épidémique.

Voici un fait qui peut avoir son intérêt et qui explique les conditions de la capitulation demandées par Abd-el-Kader. Il résulte de la correspondance de nos consuls et agents consulaires, que, depuis plusieurs années, des émigrations de familles arabes ont eu lieu en Syrie et dans plusieurs parties de l'Egypte. Un oncle d'Abd-el-Kader habite le pachalik d'Acre, où il s'est acquis, d'un côté, par ses patentes religieuses, une certaine influence. L'émir se trouverait donc ainsi au milieu des siens, et il pourrait méditer avec eux sur les moyens de rentrer en Algérie, lorsque le moment favorable serait arrivé.

DEUX SÉNATEURS. — Naples est toujours dans l'attente. Les Russes ont fait connaître au roi, par l'organe de leur chef, qui, prêts à combattre les ennemis du pays, ils refusaient de tourner leurs armes contre ses habitants.

ESPAGNE. — Par suite de la retraite de M. O'ando, le ministère est ainsi reconstitué par décret du 25 décembre: Présidence du conseil sans portefeuille, Narvaiz; Guerre, le général Figueras; Finances, Bettan de Lys; Interieur, Sarrasin; Justice, Aranzola; Instruction publique, Bravo Murillo; Marine, Riva de Tejada. Le 26, le budget a été présenté au congrès. Les recettes y sont évaluées à 1,283,631,000 réaux (320 millions environ), et les dépenses à 1,582,000,000 de réaux (395 millions de fr.). Pour rétablir l'équilibre, les ministres proposent de réduire ces dernières. La somme adoube à la fin de l'année s'élève à 45,900,000 de réaux (plus de 11 millions de fr.).

GRANDE-BRETAGNE. — Le 31 décembre, une gazette officielle extraordinaire a paru à Dublin, contenant dix proclamations pour la mise à exécution, dans autant de comtés, du bill récemment adopté en parlement pour la remise des armes à feu par tous ceux qui ne sont ni militaires, ni agents de la police, ni pourvus d'autorisation spéciale.

HOLLANDE. — Le changement de cabinet que nous annonçons il y a huit jours est loin d'avoir suffi à l'ordre des choses. Les dix nouveaux ministres Van Rappard et Van der Heide sont connus pour leur opposition systématique à toute révision de la constitution.

PORTUGAL. — Les lettres du 23 décembre annoncent que le cabinet s'était retiré et que le duc de Saldanha venait d'être nommé un nouveau ministre de la guerre, et, outre la présidence, le portefeuille des affaires étrangères. Ses collègues sont MM. B. Miranda-Goncalo, Henriques, d'Almeida, Lourenço, F. Elias, aux finances; Silva-Pato, à la marine; de Queiros, à la justice; et le portefeuille de la guerre à placer.



LA REVUE CANADIENNE MONTREAL, LE FEVRIER 1848.

DEUX DÉPÊCHES SUR LE GOUVERNEMENT RESPONSABLE. Parmi les Dépêches du Bureau Colonial que Sir John Harvey a communiquées au Parlement de la Nouvelle-Ecosse, il s'en trouve deux très importantes concernant le principe de la responsabilité parlementaire et cette question délicate de la distribution du patronage du gouvernement. Ces deux documents ont été lus ici avec avidité et occupent beaucoup l'attention des hommes politiques. Lord Grey y exprime franchement sa pensée et nous devons dire que cette exposition de ses vues et de ce qu'il considère être la pratique anglaise sur ces questions nous arrive en temps opportun. Il n'y a rien comme de savoir à quoi s'en tenir sur la vérité, et il faut bien reconnaître que l'expérience nous manque dans la pratique du nouveau système gouvernemental.

de raisons locales. Faire de ces principes des règles absolues serait quelquefois dangereux pour le service public. Ce serait dit lord Grey enlever à ceux qui possèdent la confiance du pays la direction de ses affaires intérieures et par là détruire l'harmonie qui doit exister entre l'exécutif et la législature. Il serait bien désirable, et nous sommes d'accord avec le Herald qu'on bannirait autant que possible l'influence de l'esprit de parti, soit en nommant ou conservant en office des employés publics subordonnés et non politiques, ces employés qui doivent agir et non penser comme dit notre confrère, obéir et non concevoir et conduire, enfin faire les fonctions de la main et non celles de la tête.

Mais si ces employés, (comme c'est le cas pour un très grand nombre dans les colonies) au lieu de faire leur besogne de chaque jour, de se contenter de remplir leurs devoirs dans leurs bureaux respectifs, sont continuellement mêlés à des intrigues politiques, et aux luttes des partis, la question change. Il peut devenir de l'intérêt du service public d'éloigner ces employés et même de les renvoyer sans compensation. Nous dirons plus, il devient important d'établir des règles à ce sujet et d'y mettre la main ferme. La moitié des embarras de l'administration du pays, vient d'une foule d'employés intrigants et grands partisans politiques, qui au lieu de vouloir le bonheur et la prospérité du peuple qu'ils paient, ne rêvent que leur propre intérêt et agrandissement. Ce sont ces gens-là qu'il faut mettre à l'ordre, et le plus tôt, le mieux.

La première dépêche en date du 2 mars 1847 est une réponse de lord Grey à des dépêches de l'Exécutif de la Nouvelle-Ecosse et de documents venant des chefs du parti libéral de la même province faisant connaître la situation et les vues des partis. Nos lecteurs savent que la commune en Canada, on a essayé de former un ministère de coalition et que les tentatives n'ont pu réussir. Lord Grey le regrette un peu, mais n'en est pas surpris. L'expérience des pays libres, dit Sa Seigneurie, montre qu'il arrive rarement qu'une coalition entre des chefs de partis différents, qui sont habituellement en lutte, puisse être formée à la satisfaction et à l'honneur de ceux qui en font partie, ou puisse être une base permanente pour aucun gouvernement. Lord Grey reconnaît en même temps avec regret les difficultés politiques qui séparent les deux partis et qui les empêchent d'agir ensemble honnêtement et utilement.

Sa Seigneurie doit savoir la raison de l'hostilité acharnée des partis en Canada et des embarras de notre politique. La voici en deux mots. Depuis la révolution, c'est la minorité qui gouverne la majorité, qui l'exploite, qui la tyrannise sans merci. D'un côté, c'est le peuple qui sentant cela sa force et sa puissance veut conquérir le pouvoir, de l'autre, c'est le petit nombre qui veut garder ses privilèges, ses monopoles et le droit de nous opprimer toujours. Il faut que l'un ou l'autre succombe. Qui peut douter du résultat de la lutte?

La seconde dépêche est en date du 31 mars 1847, en réponse à quelques questions de l'Exécutif de la Nouvelle-Ecosse. Lord Grey pense avec raison que tous les hommes politiques dans les colonies sont d'accord sur le danger et l'inconvénient de placer tous les offices publics sur un même pied et d'en faire dépendre l'occupation des individus des luttes politiques dans la chambre d'assemblée. En Angleterre, dit Sa Seigneurie, en pratique, la grande majorité des offices dans le service public, sont tenus durant toute leur durée. Ils sont occupés indépendamment des changements politiques. Ceux qui les occupent ne sont jamais renvoyés, si ce n'est en conséquence de mauvaise conduite ou d'incapacité.

Il n'en est pas ainsi, continue lord Grey, de ces hauts fonctionnaires à qui il faut laisser une discrétion telle qu'ils puissent avoir en leurs mains toute la direction de la politique du pays, dans les différents départements. Ces chefs de départements gardent leurs places tant qu'ils possèdent la confiance du Parlement etc.

Après avoir parlé de quelques sujet particuliers à la Nouvelle-Ecosse. Le secrétaire des colonies ajoute la phrase significative suivante: "Je ne puis que vous dire et je m'attends que vous emploierez votre influence pour résister à cette disposition, qu'un parti arrivant au pouvoir n'aurait pas l'habitude d'ouvrir à ses amis et partisans les divers offices lucratifs, sans avoir suffisamment regardé au mal qui est ainsi cause au service public."

Lord Grey espère que les hommes politiques dans la Nouvelle-Ecosse et l'esprit public comprendront la position nouvelle du pays et se garderont des abus du pouvoir. Si désireux que soit le peuple de la Nouvelle-Ecosse, continue-t-il d'établir les principes du gouvernement responsable, il se voudrait pas effectuer aucune réforme si nécessaire qu'elle fut, au prix de l'injustice à des individus. Quand des individus sont entrés dans le service public, sous l'impression, d'après l'usage, qu'ils obtiendraient une place qu'ils garderaient durant toute leur vie, il serait injuste de changer cette tenure d'office en une autre dépendant d'une majorité parlementaire, sans leur donner une indemnité. Cette règle s'applique dit lord Grey aux fonctionnaires publics qui occupent des places dans le Conseil Exécutif actuel, à moins qu'ils n'aient clairement pris leurs engagements avec l'entendement à l'effet contraire. "Je suppose, continue-t-il, que la nécessité d'ouvrir aux pensions requises ne sera pas considérée par la chambre d'assemblée comme un accompagnement irraisonnable de l'établissement du gouvernement parlementaire. Et à l'avenir, je crois qu'il conviendrait d'établir comme une règle absolue, que personne sans cette indemnité ne serait privé d'un office (si ce n'est pour mauvaise conduite ou incapacité) à moins qu'il ne l'ait accepté, avec l'entendement distinct qu'il ne l'occuperait que durant son plaisir."

Réforme postale. — Nous voyons par les journaux apportés par la dernière maille anglaise que dans la plupart des pays constitutionnels d'Europe, on s'occupe beaucoup en ce moment de la réforme des Postes. L'exemple de l'Angleterre sera suivi partout; car on voit tous les jours les grands, les immenses résultats qui découlent du système de postage adopté dans ce pays. La poste à bon marché est un puissant agent de civilisation, améliore la condition sociale, sans être à charge à l'état. L'expérience l'a surabondamment prouvé.

L'application du tarif réduit semble suivre la même marche en Amérique qu'en Angleterre. La moyenne annuelle des revenus de l'administration des postes aux Etats-Unis, sous l'ancien système, était de 4,304,524 dollars. Le 1er juillet 1845, par suite de l'application du système de M. Rowland-Hill, on adopta la taxe uniforme et graduée de 5 cents, dans le rayon de 200 milles, et de 10 cents, pour les autres distances. Le déficit de la première année s'éleva à 800,000 dollars. Pour la seconde année, il ne fut que de 640,000 dollars. Pour l'année courante, autant que l'on peut en juger jusqu'à ce jour, le déficit ne sera probablement que de 40,000 dollars. Enhardi par ce résultat heureux et inattendu (dit une feuille publique) d'une mesure qui contribue tellement à la civilisation le directeur-général des postes proposera probablement l'adoption d'une taxe réduite, entièrement uniforme pour toute l'Union, semblable à la poste d'un penny pour l'Angleterre, mesure qui sera accueillie par d'unanimes acclamations par toute la nation, sans distinction de parti.

A la veille d'une session parlementaire nous nous hâtons de mettre ces faits devant le public en exprimant l'espoir que nos législateurs ne manqueront pas de s'occuper le plutôt possible de la Réforme Postale qui est devenu un besoin urgent en Canada.

NOUVELLES DIVERSES

Nous apprenons par les journaux de Québec, que Ronald McDonald, écrivain, ci-devant rédacteur du Canadien vient d'être installé dans le fauteuil éditorial de la vieille Gazette de Québec, rendu vacant par la mort de l'honorable John Neilson.

Traitements pour le choléra. — Dans notre feuille du 13 décembre dernier, nous avons annoncé d'après un journal français que dans un village de Russie où il y a eu quarante malades atteints du choléra, aucun n'est mort, et ce résultat est dû aux simples mesures suivantes: employées à l'origine même de la maladie: cataplasme et application de rendre chaude sur le creux de l'estomac et autour du corps, frictions des pieds et des mains avec un drap de laine et des broses, et puis lavage du corps avec de l'eau-de-vie. Avec cela, on administrait quelques gouttes de forte huile de menthe, puis on les enveloppait avec des couvertures, des fourrures et des coussins, pour provoquer la transpiration aussi vite que possible.

Nous trouvons aujourd'hui dans une feuille anglaise un autre traitement qu'on dit avoir également réussi: Aussitôt possible après qu'une personne est atteinte, donnez lui 10 à 12 gouttes d'éther dans un peu de brandy et d'eau réchauffées et alternent vient chaque heure un grain de calomel et un grain d'opium.

Théâtre Royal. — C'est lundi prochain que MM. les Amateurs Canadiens dont les talents dramatiques ont été si fort applaudis il y a quelques semaines, donneront leur seconde représentation. On parle avec beaucoup d'avantage des pièces choisies et de la distribution des rôles parmi les amateurs. Nous apprenons avec plaisir que le Comte et la Comtesse d'Egin seront présents et nous espérons que cette fois la société de Montréal ne manquera pas de s'y rendre en foule.

Par la bienveillante permission du major Egerton la bande du 77e Rég. assistera.

N. B. — Les familles un peu nombreuses qui voudraient y assister pourraient obtenir des diminutions de prix.

L'EMIGRATION. — Une dépêche a été adressée par lord Grey, secrétaire pour les colonies, à lord Egin et probablement aux lieutenants-gouverneurs des provinces anglo-américaines, au sujet de l'émigration. Il recommande d'adopter des mesures de protection à peu près semblables à celles qu'on prend les Etats-Unis, et qui se réduisent à limiter le nombre des passagers que pourra prendre chaque navire; à doubler la capitaine exigible de chaque émigrant, et à exiger, des capitaines de bâtiments ou des armateurs, des garanties que les émigrés ne seront point à la charge du public pendant un ou deux ans après leur arrivée. Cet objet important sera probablement soumis immédiatement à la législature. — Canadien.

Fête des Artisans. — Les plus brillants préparatifs sont faits pour donner à cette fête tout l'éclat possible. L'exposition seule des machines, objets d'art, etc. doit y attirer la foule. Nos conseillers font à nos compatriotes de toutes les classes de s'y rendre. Ils y verront les progrès industriels de l'époque et pourront en profiter, cette réunion doit encore avoir le bon effet de réunir toutes les classes et toutes les origines dans un commun sentiment de sympathie et de fraternité.

La prochaine maille anglaise (pour rencontrer le steamer New-York, à Halifax, le 26 de Février courant) sera close au Bureau de Poste de Montréal, le 18 de Février, à 9 heures A. M. Les journaux devront être livrés avant 8 heures A. M.

Old-Fellows' Célébration. — Nous avons assisté hier à la grande fête annuelle des Old-Fellows. La soirée a été très brillante. La salle de l'Hôtel Doregna était décorée avec un goût exquis et inondée de lumières. Il y avait 4 à 500 personnes présentes. Des discours ont été prononcés et des amateurs ont chanté des Odes, Billies et différents airs nationaux. Vers dix heures un souper magnifique fut servi et peu après la danse commença et se prolongea bien avant dans la nuit.

Des bruits malveillants ayant été mis en circulation durant l'élection de Rouville contre M. le Dr. Davignon, maintenant élu pour le comté, nous sommes bien aise d'apprendre que ces bruits étaient tout à fait dénués de fondement, et que le nouveau membre pour ce comté a en sa possession des documents qui prouvent qu'il avait été calomnié.

Cour criminelle. — Le procès de James Carroll accusé du meurtre de Mr. Shano et Roberts, dans Giffintown en octobre dernier, a commencé mardi matin. Les détails de cet affreux assassinat sont connus du public. Les deux victimes s'en retournaient tranquillement chez eux vers minuit quand ils tombèrent sous le plomb du meurtrier. Un grand nombre de témoins furent entendus. Aucun n'ava vu le fait mais les présomptions furent si fortes contre l'accusé et ses aveux suffirent pour le faire condamner. Le jury rapporta un verdict de meurtre prémedité. Sentence de mort fut de suite prononcée contre Carroll qui a été condamné à être pendu le 3 mars prochain. Ce misérable a entendu prononcer sa sentence avec un visage impassible et sans paraître le moins du monde repentant. La peine sera sans doute continuée en emprisonnement perpétuel.

Comme on craignait à la fin de la cour quelque émeute de la part des amis de Carroll et même quelque tentative pour le délivrer, on fit venir les troupes.

La Température. — Depuis quelques jours nous avons un froid sévère. Ce matin le thermomètre indiquait 20 degrés au dessous de zéro. Nous avons enfin de bons chemins d'hiver.

Les victimes des étiquettes. — Le Grand-Jury de la cour criminelle siègeant maintenant à Québec vient de trouver un bill d'accusation contre Joseph Vachon dit Pomerleau, Frédéric Vachon dit Pomerleau, Vital Vachon dit Pomerleau, Olivier Vachon dit Pomerleau, David Banquet, George Gagné, Marcellin Gravelle, et Sylvie Cloutier, sa femme, et Onézime Gravelle, pour avoir commis un assaut sur le Sheriff et une autre personne lorsqu'ils étaient dans l'exécution de leurs devoirs comme officiers de la Paix. On se rappelle que ces malheureux égares sans doute par les mauvais conseils des ennemis de l'éducation refusaient de payer la cotisation foncière pour les écoles et furent passés jusqu'à résister à la loi à main-armée. Ils ne sont pas les vrais coupables.

Affreux accident. — Nous regrettons d'apprendre qu'une diligence venant du Haut-Canada lourdement chargée, a passé cette nuit à travers la glace un peu plus haut que Lachine. Les quatre chevaux, la diligence, le conducteur et un des passagers ont péri.

Le nouvel édifice du séminaire de St. Sulpice. — On parle beaucoup en ville de la construction que les MM. du Séminaire vont commencer au printemps sur la Place d'Armes. On dit que le plan est trop modeste et ne convient pas. Nous sommes d'accord avec un grand nombre de personnes qui disent que le plan devrait être exposé au public. Les citoyens de Montréal anglais et protestants ont certainement quelques droits à ce qu'on fasse sur la plus belle place de la ville un édifice digne de la capitale du Canada, puisque les MM. du Séminaire tirent principalement leurs revenus de la cité. Nous reviendrons là-dessus bientôt.

Règlement Municipal. — Il y a maintenant sur le tapis devant le Conseil de-Ville, un Règlement qui veut que tous les produits, provisions animales, qui sont apportés à la ville, soient amenés au marché avant d'être vendus. Ce Règlement est, nous croyons, trop sévère. On pourrait en passer un contre les accapareurs, etc. mais il faut laisser aux gens de la campagne la liberté de vendre des produits et provisions aux familles dans les faubourgs et les endroits éloignés du marché. La question sera discutée au Conseil ce soir.

Les journaux français annoncent la mort de Madame Adélaïde sœur du roi Louis Philippe. Au commencement de décembre elle fut prise d'un accès de grippe qui ne paraissait pas devoir entraîner de suites graves. La famille royale n'avait conçu aucune inquiétude, lorsque, dans la soirée du 30 décembre, l'état de la princesse empira de telle sorte qu'on fit appeler le curé de Saint-Roch pour lui donner les derniers secours de la religion. Elle a rendu le dernier soupir le 31, à trois heures et demie du matin. Eugène-Adélaïde-Louise, princesse d'Orléans, était née le 23 août 1777. Plus jeune de 4 ans que le roi, son frère, elle venait donc à peine d'accomplir sa 70e année.

CORRESPONDANCE ET ARGENTS REÇUS. M. J. B. Boucherville, 1848, reçu remis; A. M. é. Varennes, do; A. P. é. do; do. P. é. do; l'hon. P. de B. do; J. D. é. Kingston, do; C. P. é. Belœil, Chs. L. é. Machiche, do; F. X. J. é. Québec; P. G. é. Rivière du Loup, do. Frs. D. é. Berthier, J. M. L. é. St. Ours, do. M. C. é. St. Hy-laire, do.

AU PUBLIC CANADIEN.

LA REVUE CANADIENNE

Entre dans sa quatrième année d'existence et grâce à la faveur populaire le succès qu'elle a déjà obtenu, le rang qu'on a bien voulu lui donner parmi les organes de la presse périodique, ont dépassé toutes nos expériences.

En attendant cette époque nous prions nos compatriotes d'avoir quelque fois pour nous de l'indulgence et de nous continuer pour l'année qui commence les mêmes faveurs et le même patronage que nous en avons reçu par le passé.

L'année 1848, qui commence sera une année mémorable dans les fastes de l'Histoire du Canada. Les questions qui se présentent à la discussion publique sont du plus haut intérêt.

L'ouverture du nouveau Parlement et un changement de ministère ne seront pas deux des moins graves événements de 1848. Le parti libéral, après avoir combattu pendant quatre ans avec courage, patience et persévérance, remporte aujourd'hui en Canada la plus belle victoire qu'il ait jamais obtenue.

Les divers mouvements des partis, les nouvelles combinaisons, la nouvelle physionomie de la Chambre d'Assemblée offrent un vaste champ d'observation, et vont donner un nouvel intérêt au journal.

Quant à la partie littéraire de la Revue Canadienne nous pouvons assurer nos lecteurs qu'elle ne sera pas négligée; nous avons la collection la plus abondante et la plus riche de MORCEAUX HISTORIQUES, DE NOUVELLES, ROMANS, FEUILLETONS, HISTOIRES DE VOYAGES, ESQUISSES DE MŒURS CHRONIQUES, NOTICES BIOGRAPHIQUES, ETC., ETC., ETC.

Comme on peut le voir notre Programme de 1848 ne manque pas de sujets et de matières intéressantes.

L'ALBUM LITTÉRAIRE.

Cette publication va subir d'importants changements en 1848; Le format d'un in-quarto sera réduit à un grand in-Svo à double colonne exactement semblable à celui de la Semaine Littéraire du Courrier des Etats-Unis.

Nous invitons nos jeunes compatriotes, les aspirants à la gloire littéraire, à se joindre à nous et à nous donner le concours de leur collaboration.

Quant à la MUSIQUE DE L'ALBUM, elle paraîtra à l'avenir sur une feuille détachée de manière à former à la fin de l'année un cahier ou ALBUM MUSICAL séparé.

AVIS IMPORTANT

Nous le répétons encore il nous est impossible d'envoyer nos publications à d'autres, qu'à ceux qui non seulement sont capables de payer, mais veulent payer et paient réellement.

Cette année les mêmes avantages leur seront continués, mais à une condition expresse et sine qua non; c'est qu'ils s'abonnent pour une année et paient leur abonnement d'avance.

EDITIONS CANADIENNE DES LIVRES D'ECOLES NATIONALES.

LES Sous-signés en publiant les cinquièmes éditions des Livres d'Écoles Nationales, ont l'honneur d'offrir leurs remerciements pour le patronage libéral que toutes les classes de la société ont bien voulu accorder à leurs publications.

La série consiste dans les ouvrages suivants, qui sont tous imprimés sur bon papier fort, avec de beaux caractères et reliés soigneusement en carton.

Ces livres forment un système complet d'Éducation; et ceux qui ont pu suivre les cours de ces livres ont acquis un fond de science élémentaire, qui leur servira de base pour leur formation de suivre avec facilité et profit l'étude importante des sciences humaines.

Les éditions présentes ont été révisées avec soin et les erreurs typographiques qui existaient dans les éditions précédentes ont été corrigées. On fera une réduction de prix très libérale au commerce, aux marchands de la campagne et aux instituteurs.

ARMOUR & RAMSAY. The Canadian Primer. Mason's Primer. First and Second Reading Books. Mavor's Spelling Book. Webster's Spelling Book. The English Reader, by Murray. An Abridgement of English Grammar, by Murray. Murray's Large Grammar.

HOTEL DONEGANA

M. J. M. DONEGANA en offrant ses meilleurs remerciements pour le patronage libéral qu'il a reçu jusqu'à ce jour, a l'honneur d'informer le public, qu'ayant complété les arrangements les plus favorables avec ses créanciers, il peut maintenant continuer son SPLENDIDE ÉTABLISSEMENT, sur le même pied où il fut autrefois un pied plus considérable.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE. DE MONTRÉAL.

AVIS est donné à tous les membres qui ont obtenu des prix aux différentes expositions, qui ont eu lieu pendant l'été, que le montant des prix auquel ils ont droit leur sera payé en s'adressant à JOHN FORTINGHAM.

Un emplacement avantageusement situé, Rue St. Elisabeth, pour bâtir deux maisons.

Un magasin à louer dans la même rue, pour les conditions s'adresser à Mr. CHARLES GAREAU.

MAGASIN DE Marchandises Seches.

ROBERT FORT, STERILISATEUR de viande, a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un MAGASIN sur la rue Notre-Dame, No. 108.

AVIS PUBLIC. Sousigné, Entrepreneur Tâcherement de fonderie, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'il vient d'ouvrir un établissement de LAINES DE BERLIN.

LAINES DE BERLIN. Halle des Oll-Fellens, Grande Rue St. Jacques.

MADAME WALTON a l'honneur d'offrir ses remerciements sincères au public, pour l'encouragement libéral qu'elle a reçu depuis qu'elle a ouvert son établissement de LAINES DE BERLIN.

AVIS. Sousigné, Entrepreneur Tâcherement de fonderie, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'il vient d'ouvrir un établissement de LAINES DE BERLIN.

AVIS. Sousigné, Entrepreneur Tâcherement de fonderie, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'il vient d'ouvrir un établissement de LAINES DE BERLIN.

AVIS. Sousigné, Entrepreneur Tâcherement de fonderie, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'il vient d'ouvrir un établissement de LAINES DE BERLIN.

AVIS. Sousigné, Entrepreneur Tâcherement de fonderie, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'il vient d'ouvrir un établissement de LAINES DE BERLIN.

AVIS. Sousigné, Entrepreneur Tâcherement de fonderie, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'il vient d'ouvrir un établissement de LAINES DE BERLIN.

AVIS. Sousigné, Entrepreneur Tâcherement de fonderie, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'il vient d'ouvrir un établissement de LAINES DE BERLIN.

AVIS. Sousigné, Entrepreneur Tâcherement de fonderie, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'il vient d'ouvrir un établissement de LAINES DE BERLIN.

AVIS. Sousigné, Entrepreneur Tâcherement de fonderie, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'il vient d'ouvrir un établissement de LAINES DE BERLIN.

AVIS. Sousigné, Entrepreneur Tâcherement de fonderie, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'il vient d'ouvrir un établissement de LAINES DE BERLIN.

AVIS. Sousigné, Entrepreneur Tâcherement de fonderie, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'il vient d'ouvrir un établissement de LAINES DE BERLIN.

AVIS. Sousigné, Entrepreneur Tâcherement de fonderie, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'il vient d'ouvrir un établissement de LAINES DE BERLIN.

AVIS. Sousigné, Entrepreneur Tâcherement de fonderie, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'il vient d'ouvrir un établissement de LAINES DE BERLIN.

AVIS. Sousigné, Entrepreneur Tâcherement de fonderie, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'il vient d'ouvrir un établissement de LAINES DE BERLIN.

AVIS. Sousigné, Entrepreneur Tâcherement de fonderie, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'il vient d'ouvrir un établissement de LAINES DE BERLIN.

AVIS. Sousigné, Entrepreneur Tâcherement de fonderie, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'il vient d'ouvrir un établissement de LAINES DE BERLIN.

AVIS. Sousigné, Entrepreneur Tâcherement de fonderie, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'il vient d'ouvrir un établissement de LAINES DE BERLIN.

AVIS. Sousigné, Entrepreneur Tâcherement de fonderie, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'il vient d'ouvrir un établissement de LAINES DE BERLIN.

AVIS. Sousigné, Entrepreneur Tâcherement de fonderie, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'il vient d'ouvrir un établissement de LAINES DE BERLIN.

AVIS. Sousigné, Entrepreneur Tâcherement de fonderie, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'il vient d'ouvrir un établissement de LAINES DE BERLIN.

AVIS. Sousigné, Entrepreneur Tâcherement de fonderie, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'il vient d'ouvrir un établissement de LAINES DE BERLIN.

AVIS. Sousigné, Entrepreneur Tâcherement de fonderie, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'il vient d'ouvrir un établissement de LAINES DE BERLIN.

AVIS. Sousigné, Entrepreneur Tâcherement de fonderie, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'il vient d'ouvrir un établissement de LAINES DE BERLIN.

AVIS. Sousigné, Entrepreneur Tâcherement de fonderie, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'il vient d'ouvrir un établissement de LAINES DE BERLIN.

AVIS. Sousigné, Entrepreneur Tâcherement de fonderie, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'il vient d'ouvrir un établissement de LAINES DE BERLIN.

AVIS. Sousigné, Entrepreneur Tâcherement de fonderie, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'il vient d'ouvrir un établissement de LAINES DE BERLIN.

AVIS. Sousigné, Entrepreneur Tâcherement de fonderie, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'il vient d'ouvrir un établissement de LAINES DE BERLIN.

AVIS. Sousigné, Entrepreneur Tâcherement de fonderie, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'il vient d'ouvrir un établissement de LAINES DE BERLIN.

AVIS. Sousigné, Entrepreneur Tâcherement de fonderie, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'il vient d'ouvrir un établissement de LAINES DE BERLIN.

AVIS. Sousigné, Entrepreneur Tâcherement de fonderie, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'il vient d'ouvrir un établissement de LAINES DE BERLIN.

AVIS. Sousigné, Entrepreneur Tâcherement de fonderie, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'il vient d'ouvrir un établissement de LAINES DE BERLIN.

AVIS. Sousigné, Entrepreneur Tâcherement de fonderie, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'il vient d'ouvrir un établissement de LAINES DE BERLIN.

AVIS. Sousigné, Entrepreneur Tâcherement de fonderie, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'il vient d'ouvrir un établissement de LAINES DE BERLIN.

AVIS. Sousigné, Entrepreneur Tâcherement de fonderie, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'il vient d'ouvrir un établissement de LAINES DE BERLIN.

AVIS. Sousigné, Entrepreneur Tâcherement de fonderie, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'il vient d'ouvrir un établissement de LAINES DE BERLIN.

AVIS. Sousigné, Entrepreneur Tâcherement de fonderie, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'il vient d'ouvrir un établissement de LAINES DE BERLIN.

AVIS. Sousigné, Entrepreneur Tâcherement de fonderie, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'il vient d'ouvrir un établissement de LAINES DE BERLIN.

AVIS. Sousigné, Entrepreneur Tâcherement de fonderie, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'il vient d'ouvrir un établissement de LAINES DE BERLIN.

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

PATRON: Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs, W. Workman, Président, Francis Hincks, A. LaRoque, V. Président, H. Mulholland, John E. Mills, L. H. Holton, Jacob DeWitt, John Tully, Joseph Bourret, Damase Masson, P. Beaudin, Joseph Grenier, J. Drummond, Nelson Davis.

AVIS est par les présentes donné que cette institution paiera CING PER CENT sur tous les Dépôts.

Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et lundis (les fêtes exceptées).

Les applications pour autres affaires requérant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jedis ou Vendredis, où que le Bureau des Directeurs se réunissent régulièrement tous les samedis.

Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourra s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine.

Le Président et le vice-Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque;

JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier.

Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, N° 46, Grande Rue St. Jacques, à côté de l'Ottawa Hôtel.

Montréal, 7 mai, 1847.

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

EXTRAIT. MONTANT des aux Dépositaires le 31 juillet 1847. £1917 0 9

Montant déposé depuis le 31 juillet à cette date. £17850 7 1

do retiré de. £3214 3 8

Augmentation depuis le 31 juillet. £13636 3 5

Balances due aux Dépositaires ce jour. £63052 12 2

Par ordre du Bureau, JOHN COLLINS, Caissier.

Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District. 31 Novembre 1847.

CHEMIN DE FER DE MONTRÉAL A LACHINE.

TRANSPORTER jusqu'à nouvel avis, les PASSAGERS (excepté le Dimanche) entre MONTRÉAL ET LACHINE.

A commencer de JEUDI le 25 Novembre, comme suit:

De Montréal, 8 1/2 heures, A. M. De Lachine, 9 1/2 heures, A. M.

11 1/2 heures, A. M. 12 1/2 heures, P. M.

13 1/2 heures, P. M. 4 heures, P. M.

PREMIERE CLASSE. A Lachine, 1s. 10 1/2 d. avec bagage jusqu'à 60 lbs.

DEUXIEME CLASSE. A Lachine, 1s. 3 d. Do. do et revenir le même jour, 1s. 10 1/2 d. Do.

TROISIEME CLASSE. A Lachine, 7 1/2 d. avec bagage jusqu'à 30 lbs.

Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix. Les passagers partant de Montréal à 8 1/2 arriveront pour les Bateaux de Beauharnois et de Port-Tawa, et ceux qui partiront de Montréal à 11 1/2 arriveront pour les Bateaux du Haut-Canada.

Montréal, 26 nov. 1847.

DILIGENCE ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

TRAJET EN DEUX JOURS. Le public est respectueusement informé que les sous-signés ont établi une LIGNE DE DILIGENCE qui laissera MONTRÉAL ET QUÉBEC TOUS LES JOURS (excepté les Dimanches).

Elle partira de l'Hotel LEBLANC, à Montréal, Place de la Douane.

Le plus grand soin a été donné au choix de conducteurs soigneux et polis, et les Diligences sont très confortables. Les passagers qui le honoreront de leur patronage, seront traités avec le plus grand soin.

La Diligence s'arrêtera aux Trois-Rivières, à l'Hotel BERNARD et à l'Hotel de M. OSMON.

Le bureau de la Diligence sera tenu à l'Hotel LEBLANC, Place de la Douane, Montréal, où il y aura des extras à toute heure. Tant bagages qu'extra doit être laissé au bureau de la Diligence, le soir, où on y portera la plus grande attention.

W. ROBINSON, Propriétaire, T. & T. LECOMTE, Montréal, S. HOUGH, Propriétaire, Québec.

Agent à Montréal, G. LEBLANC, Agent aux Trois-Rivières, O. GOUIN.

MAGASIN DE MODES. ETABLISSEMENT PARISIEN.

MADAME ROLIEU a l'honneur d'informer les Dames de Montréal, qu'elle vient d'ouvrir son établissement de Modes.

AU NO. 157, RUE NOTRE-DAME. On trouvera chez elle, un grand assortiment d'OBJETS DE MODS EN FLORES FRANCES, CHAPEAUX, BONNETS, ORNEMENTS POUR CHEVEUX, &c., &c., après les dernières modes à la mode de Paris. Habillements et ouvrages à la surcom mode.

nov. 1847.

23 nov.